

Du registre aux délibérations du
Conseil Communal de Morlanwelz a été extrait ce qui
suit :

Administration Communale

Séance du 31 mai 2010.-

de

M O R L A N W E L Z

Réf. cc/10/04/24j/FF.-

ORDRE DU JOUR :

24j. Demande de transport – Ecole libre de l'Enfant Jésus de Morlanwelz pour se rendre au Zoo de Maubeuge - Décision.-

Sont présents : MM. FAUCONNIER Jacques, Bourgmestre-Président ;
MOUREAU Christian, Mme INCANNELA Josée, MM. DENEUFBOURG Jean-Charles, DEVILLERS François, Echevins et FACCO Giorgio, Président du CPAS ;
MM. MAIRESSE Marceau, BODEUX Bernard, Mme BILLIET Virginie, MM. MARGUERITE Pascal, MONTERO REDONDO José-Manuel, Mmes DRUART Rose-Marie, GONZALEZ-MOYANO Astrid, MATYSIAK Carine, MM. DEPASSE Michel, BUSQUIN Philippe, MATTIA Gerardo, HOFF Jean-Marie, BUONOPANE Domenico, Conseillers communaux et M. BURION Michel, Secrétaire communal.

Le Conseil Communal : en séance publique :

Attendu qua la Commune de Morlanwelz met à la disposition des écoles fondamentales de l'entité un service de transport par autocar ;

Attendu que les demandes relatives aux transports vers l'extérieur des frontières du Royaume doivent faire l'objet d'une autorisation du Conseil communal ;

Vu la demande introduite par l'école libre de l'Enfant-Jésus de Morlanwelz sollicitant l'autorisation de se rendre une journée au zoo de Maubeuge en France le lundi 07 juin 2010 ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

DECIDE à l'unanimité :

Article 1 – D'autoriser l'autocar communal à quitter le pays pour se rendre une journée au zoo de Maubeuge en France avec les élèves de l'école libre de l'Enfant-Jésus le lundi 07 juin 2010.

En séance, jour que dessus.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire communal,
(s) M. BURION

Le Président,
(s) J. FAUCONNIER

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,